

le représentant permanent des Bahamas à New York, l'ambassadeur Hepburn. Une atmosphère positive, relativement exempte de polémiques, a prévalu. Après le débat général, au cours duquel le Canada a fait une intervention d'importance majeure (dont le texte a été déposé par la suite en tant que document officiel de la conférence), la discussion a porté sur l'organisation et le contenu du rapport du groupe de travail au Comité plénier. Des divergences de vues considérables se sont toutefois manifestées en ce qui concerne l'équilibre à respecter pour ce rapport. En s'appuyant sur les interventions ainsi que sur de nombreuses consultations privées, le président a présenté un "document de travail du président". Bien que celui-ci ait tendu à refléter des positions intermédiaires, l'accord n'a pu se réaliser et le document a été simplement envoyé au Comité plénier en qualité de rapport non consensuel du président. De nombreuses propositions de modification (le Canada a pour sa part présenté un paragraphe révisant le texte sur le désarmement et le développement, et s'est efforcé de renforcer le paragraphe sur le TNP) ont également pu servir d'indications au président du Comité plénier.

Groupe de travail II (Faits nouveaux et tendances)

Ce groupe de travail présidé par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement, M. Von Stulpnagel, était chargé d'étudier les questions de fond les plus controversées à l'ordre du jour de la conférence, notamment les aspects qualitatifs de l'évolution et le rôle de la technologie, les futures mesures de limitation des armements nucléaires, les armes classiques, les aspects non militaires de la sécurité, y compris la relation entre le désarmement et le développement, et l'espace. Le président, après avoir présenté au groupe un document informel équilibré et pragmatique, a dirigé des débats au cours desquels des points de vue très différents ont été exprimés sur presque tous les sujets. Le groupe de travail ne parvenant pas à s'entendre sur le texte d'un rapport au Comité plénier, le président a fait parvenir à celui-ci son propre texte non consensuel accompagné d'une vaste compilation de propositions. Le processus a eu l'avantage de montrer clairement quelle était la position de chaque délégation sur toutes les questions fondamentales et controversées. Le Canada a porté une attention particulière au rôle de la technologie, aux armes classiques et à l'adoption de principes de vérification.